

Annex I

Public

**Transmission of the Response of the Malian Authorities on the Level of
Classification of their Observations ICC-01/12-01/15-312-Conf-Anx**

**AMBASSADE DU MALI
BRUXELLES****REPUBLIQUE DU MALI**
Un Peuple – Un But – Une Foi**N°0161/AMB/TC-DMMB/AA/2022**

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles présente ses compliments à la Cour Pénale Internationale (CPI) et se référant à sa note référencée NV/2022/EOSS/092/JCA/ab du 25 avril 2022, et a l'honneur de l'informer que les autorités maliennes marquent leur accord pour la reclassification sous mention « public » en vue de la publicité de la procédure de l'affaire le Procureur de la Cour Pénale Internationale contre ahmad Al Faqi Al Mahdi.

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles remercie la Cour Pénale Internationale, pour sa franche collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Bruxelles, le 14 juillet 2022

**Cour Pénale Internationale (CPI)**
Waalsdorperweg 10, 2597 AK
La Haye - Pays-Bas